FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Bougie BASSE-TERRE — COCO & CITRON VERT

IDENTIFICATION	DONNÉES
Nom commercial	Bougie artisanale Basse-Terre – Coco & Citron Vert
Référence documentaire	CA-FDS-BOU-BASSE-TERRE-COCO-CITRON-VERT · Version 1.0
Date d’émission	10 novembre 2026
Responsable de la fiche	Candles Adventure · 15 Nantiveul · 35510 Cesson-Sévigné · France
Contact	07 69 25 39 06 · candlesadventure@gmail.com
UFI	Non requis selon la classification retenue pour la bougie finie

SYNTHÈSE RÉGLEMENTAIRE

Classification CLP de la bougie finie	Éléments d’étiquetage
Non classée dangereuse au sens du règlement CLP (CE 1272/2008). Aucun pictogramme ni mention d’avertissement.	EUH208 — Contient citral et coumarine. Peut produire une réaction allergique.

La présente fiche concerne exclusivement la bougie finie, et non la fragrance concentrée. Les quantités de fabrication et les fournisseurs commerciaux ne sont pas divulgués ; les constituants pertinents sont mentionnés en rubrique 3.

Référentiel : REACH (CE 1907/2006), annexe II modifiée par (UE) 2020/878 ; CLP (CE 1272/2008).

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l’entreprise

1.1 Identificateur de produit

Basse-Terre – Coco & Citron Vert. Mélange solide : bougie artisanale parfumée en récipient de verre. Aucun UFI requis selon la classification du mélange fini.

1.2 Utilisations identifiées et déconseillées

Bougie parfumée destinée au grand public. Ne pas ingérer, appliquer sur la peau ni utiliser à des fins autres que celles prévues.

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche

Candles Adventure · 15 Nantiveul · 35510 Cesson-Sévigné · France. Téléphone : 07 69 25 39 06 · Courriel : candlesadventure@gmail.com.

1.4 Numéro d’appel d’urgence

France : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (orientation vers un centre antipoison). Urgence vitale : 15 ou 112.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Le mélange fini n’atteint pas, selon la méthode d’évaluation de la dilution et les informations fournisseur disponibles, les seuils de classification CLP pour les dangers physiques, la santé ou l’environnement. La composition parfumante pure, classée H317 et H319, ne doit pas être confondue avec la bougie finie.

2.2 Éléments d’étiquetage

Pictogramme : aucun. Mention d’avertissement : aucune. Mentions H pour la bougie finie : aucune.

EUH208 — Contient citral et coumarine. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence : P101 (en cas de consultation d’un médecin, garder à disposition le récipient ou l’étiquette), P102 (tenir hors de portée des enfants), P103 (lire l’étiquette avant utilisation), P501 (éliminer conformément aux prescriptions locales). Respecter les consignes de sécurité liées à la flamme.

2.3 Autres dangers

Risque thermique lié à la flamme, au verre chaud et à la cire fondue. Aucune substance identifiée comme PBT/vPvB ou perturbateur endocrinien au seuil de communication, selon les informations disponibles.

RUBRIQUE 3 — Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Matrice cireuse végétale contenant un mélange odorant. Les limites ci-dessous sont des bornes maximales indicatives et prudentes déduites de la FDS historique du parfum concentré et de la faible incorporation dans la bougie. Elles ne décrivent pas la recette ni une analyse du produit final.

Substance / identification	Teneur indicative maximale dans le produit fini	Classification du composant
Gamma-undécalactone CAS 104-67-6	< 0,35 %	Aquatic Chronic 3, H412
Gamma-octalactone CAS 104-50-7	< 0,35 %	Skin Irrit. 2, H315 ; Aquatic Chronic 3, H412
Malonate de diéthyle CAS 105-53-3	< 0,20 %	Eye Irrit. 2, H319
Octahydrocoumarine CAS 4430-31-3	< 0,16 %	Eye Dam. 1, H318
Coumarine CAS 91-64-5	< 0,13 %	Skin Sens. 1B, H317 ; Acute Tox. 4, H302
Citral CAS 5392-40-5	< 0,13 %	Skin Sens. 1, H317 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Eye Irrit. 2, H319
Éthylvanilline CAS 121-32-4	< 0,10 %	Eye Irrit. 2, H319

La présence du citral et de la coumarine est signalée par précaution avec EUH208, leurs teneurs étant proches du seuil de mention à ce faible dosage. Les données chiffrées proviennent de la composition historique disponible ; elles devront être revérifiées si la fragrance est reformulée. Les mentions H des substances ne sont pas celles de la bougie finie.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation : en cas d’inconfort lié aux fumées, sortir à l’air frais ; consulter si les symptômes persistent.
Contact avec la peau : laver à l’eau et au savon. En cas de brûlure par cire chaude, refroidir à l’eau courante et consulter si nécessaire.
Contact avec les yeux : rincer abondamment à l’eau pendant plusieurs minutes ; consulter si irritation persistante.
Ingestion : rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements ; demander conseil à un centre antipoison.

4.2 Principaux symptômes et effets

Réaction allergique cutanée possible chez les personnes déjà sensibilisées aux composants parfumants. Brûlures en cas de contact avec la cire fondue ou le récipient chaud.

4.3 Soins médicaux immédiats

Traitement symptomatique. Consulter rapidement en cas de réaction allergique importante, ingestion ou brûlure étendue.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l’incendie

5.1 Moyens d’extinction

Mousse, poudre sèche, CO_2 ou eau pulvérisée selon le foyer. Ne pas diriger un jet d’eau puissant sur la cire en combustion.

5.2 Dangers particuliers

Dégagement possible de fumées, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et composés organiques en cas d’incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome dans le cadre d’un incendie significatif. Empêcher le rejet des eaux d’extinction dans les milieux naturels.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Écarter toute source d’ignition ; éviter les brûlures liées à la cire chaude et les coupures en cas de bris du verre.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher toute introduction de cire et de résidus parfumés dans les canalisations, les sols ou les eaux.

6.3 Méthodes de confinement et nettoyage

Laisser la cire refroidir puis durcir, ramasser les résidus mécaniquement et les placer dans un récipient approprié.

6.4 Références à d’autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Placer la bougie sur un support stable et résistant à la chaleur, éloigné des matières inflammables et courants d’air. Ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance. Tenir hors de portée des enfants et animaux.

7.2 Conditions de stockage

Conserver à température ambiante, au sec, à l’abri du soleil direct et des sources de chaleur. Éviter les chocs du récipient en verre.

7.3 Utilisations finales particulières

Bougie parfumée en récipient conformément aux recommandations d’emploi.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l’exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d’exposition professionnelle particulière n’a été déterminée pour le mélange fini. Durant la fabrication, suivre les FDS des matières premières.

8.2 Contrôles de l’exposition

En usage domestique normal, aucune protection chimique spécifique. Aérer normalement la pièce. En fabrication, employer une protection adaptée contre les projections de matières chaudes.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations essentielles

État : solide (cire parfumée en récipient). Aspect et couleur : variables selon le lot. Odeur : gourmande, noix de coco et citron vert. pH : non applicable. Solubilité dans l’eau : très faible / insoluble. Point de fusion du mélange fini : non mesuré. Point d’éclair de la bougie solide : non déterminé. Point d’éclair de la fragrance pure : 93 °C selon la fiche technique commerciale. Autres propriétés (viscosité, pression de vapeur, point d’ébullition) : non applicables ou non déterminées.

9.2 Autres informations

La cire se liquéfie localement au voisinage de la mèche en combustion et peut être très chaude. Pas d’essai spécifique disponible sur les propriétés explosives ou comburantes du mélange fini.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction particulière connue en stockage normal.

10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante dans son conditionnement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions usuelles. La flamme et le chauffage excessif créent les risques ordinaires de brûlure et d’incendie des bougies.

10.4 Conditions à éviter

Surchauffe, sources d’ignition non contrôlées, exposition directe prolongée au soleil, matériaux combustibles proches.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants ; autres matières combustibles à proximité de la flamme.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, fumées et produits organiques issus d’une combustion incomplète.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger CLP

D’après les informations fournisseur et les concentrations pertinentes, le mélange fini n’est pas classé en toxicité aiguë, corrosion/irritation de la peau, lésions/irritation des yeux, sensibilisation respiratoire ou cutanée, mutagénicité, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité spécifique pour certains organes cibles ou danger par aspiration. EUH208 avertit néanmoins d’une possible réaction allergique chez les personnes sensibilisées au citral ou à la coumarine.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune étude toxicologique expérimentale propre au mélange fini. La cire liquide et le verre chaud peuvent entraîner des brûlures. Aucune propriété de perturbation endocrinienne connue au seuil d’information selon la documentation disponible.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données de référence et la méthode de dilution ne conduisent pas à une classification du mélange fini pour le milieu aquatique. Certains constituants parfumants possèdent un danger intrinsèque pour les organismes aquatiques. Ne pas rejeter dans les égouts ni la nature.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune étude spécifique disponible pour la bougie finie.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé pour le mélange fini.

12.4 Mobilité dans le sol

La matrice solide est très peu soluble dans l’eau ; mobilité non déterminée.

12.5 Résultats des évaluations PBT/vPvB

Aucune substance identifiée comme PBT ou vPvB au seuil de déclaration à partir des données disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée montrant la présence de constituants concernés au seuil de communication dans le mélange fini.

12.7 Autres effets néfastes

Éviter tout dépôt de cire parfumée dans les milieux aquatiques, la nature ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l’élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter la cire liquide dans l’évier. Trier le verre selon les consignes locales après retrait des résidus, et éliminer les restes de cire selon les filières et consignes de collecte locales.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d’identification
Non attribué aux conditions habituelles de transport.

14.2 Désignation officielle de transport ONU
Produit non soumis aux dispositions marchandises dangereuses selon les données disponibles.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Non applicable.

14.4 Groupe d’emballage
Non applicable.

14.5 Dangers pour l’environnement
Aucune classification environnementale CLP retenue pour le mélange fini.

14.6 Précautions particulières
Protéger contre la casse du verre et les températures excessives.

14.7 Transport maritime en vrac (OMI)
Non applicable à un produit fini en récipient.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations particulières
Document établi selon les rubriques du règlement REACH (CE 1907/2006), annexe II modifiée par (UE) 2020/878, et à partir des règles de classification du règlement CLP (CE 1272/2008). Le mélange fini n’étant pas classé pour un danger physique ou sanitaire, aucun UFI n’est requis selon les données disponibles et l’information fournisseur du 10/09/2026. Les précautions d’utilisation et de combustion des bougies restent applicables.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de sécurité chimique spécifique au mélange fini n’a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Sources et méthode
Fiche de données de sécurité de référence « Bougie coco citron vert 10 % » (version du 16/02/2024) ; FDS parfum « Coco Citron Vert » (v8 du 16/03/2022) et page réglementaire Terre de Bougies actualisée au 10/09/2026, indiquant l’absence d’UFI requis à 7 % ou 10 %. Méthode : examen de la classification CLP, extrapolation prudente de dilution, prise en compte des sensibilisants pour EUH208. Les documents complets les plus récents v10 / bougie 7 % et 10 % n’ont pas pu être inspectés depuis leur hébergement ; vérifier leur composition lors de tout changement de lot ou de parfum.

Libellés des mentions de danger pertinentes aux composants
H302 : Nocif en cas d’ingestion. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement de lecture
Les mentions H des composants décrivent des risques intrinsèques du parfum concentré et ne sont pas transposables directement à la bougie finie. La mention complémentaire EUH208 est indiquée en rubrique 2. La présente FDS doit être révisée en cas de modification de formule, de lot, de données fournisseurs ou de réglementation.

Historique des versions
Version 1.0 — 10/11/2026 : création de la FDS Candles Adventure pour Basse-Terre – Coco & Citron Vert. Confirmation fournisseur de l’absence d’obligation UFI au dosage commercialisé.